



COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2022

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le vingt-sept octobre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	13	
- votants :	13	
Convocation en date du :		Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
18 octobre 2022		Absents excusés : GAY Arlette
Affichée le :		Secrétaire de séance élu : FOUGERE Gilbert
18 octobre 2022		

N° 2022D711	APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST
--------------------	---

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes de Forez-Est, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : www.forez-est.fr

Conformément à l'article L5211-39 précité du Code Général des Collectivités Territoriales et où cet exposé, le Conseil Municipal prend acte de la communication par le Maire de ce rapport.

VOTE

Cette délibération est adoptée par le vote de l'assemblée, à l'unanimité.

Le Secrétaire de Séance
Gilbert FOUGERE

ROZIER EN DONZY, le 02/11/2022
Signé : le Maire, Didier BERNE

